

actu **vérités**

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Au Lignon, la démocratie descend dans la rue

Entre la première ébauche du fameux «contrat de quartier» du Lignon, présenté à fin 2001 par les autorités cantonales, et le récent aboutissement, le projet a complètement changé. La priorité n'est plus à la police de proximité, mais à l'implication des acteurs de la société civile locale. C'est-à-dire l'ensemble des habitants de la cité souhaitant faire évoluer son cadre de vie. Pour ce faire, il leur suffit de remplir une «fiche-projet». Notre dossier.



© Frank Mentha

Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 303 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine
du 19 octobre 2005
Délai rédactionnel
26 septembre 2005

Journal tiré à
16'300 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Frank Mentha

Au lignon, la démocratie descend dans la rue

P. 3

Le projet de contrat de quartier a été présenté devant plus de 120 personnes lors de la première assemblée qui s'est déroulée le 13 juin dernier.



© LDD

Election du Grand Conseil

P. 8

20 candidats au Grand Conseil sont des habitants de notre commune. Nous leurs avons posé 3 questions afin de mieux cerner leur point de vue.



© LDD

Une bougie pour le minigolf

P. 18

Ouvert durant la saison d'été 2005, le minigolf du Lignon clôt sa première année sur un bilan très positif.



© LDD

Les aînés au centre aéré

P. 26

Les enfants du centre aéré ont choyé durant une journée les aînés des clubs de la commune, venus leur rendre visite aux Evaux.



© LDD

Un marché humanitaire

P. 33

En faveur des enfants du vietnam, ce marché associatif se déroulera dans la salle communale de Vernier-Place le 1er octobre prochain.

Au Lignon, la démocratie descend dans la rue

Cette fois-ci, ça y est ! Le «contrat de quartier» du Lignon est en marche. De quoi s'agit-il ? C'est le cadre par lequel la commune de Vernier s'engage à mettre en oeuvre, de façon concertée avec l'Etat (par des partenariats ponctuels) et d'autres partenaires (citoyens, commerçants, associations locales, paroisses, enfants issus des parlements des écoles, etc.) des actions répondant à des besoins identifiés par les personnes concernées.

Les premiers projets concrets présentés par la population vont très bientôt être examinés et relayés auprès des autorités politiques communales. En effet, le 13 juin dernier s'est tenue la première assemblée publique durant laquelle quelque 120 personnes ont pu prendre connaissance du projet de contrat de quartier. Les attentes de la population sont grandes, notamment en ce qui concerne les problèmes d'incivilité (graffitis, dépôts sauvages) et en matière d'animation de la Cité du Lignon. Durant cette même soirée, les 13 membres du Comité de pilotage ont été désignés. Il s'agit de l'organe faîtière du contrat de quartier. Il est composé des personnes qui peuvent, par leur position, engager les ressources nécessaires aux différents projets présentés par les fiches-projets. On trouve ainsi deux membres de l'exécutif communal (Messieurs Thierry Apothéloz et Georges Zufferey, Maire et Président du comité), sept élus du législatif verniolan, soit un par parti (Sandrine Olmo, Otto Caduff, Eric Dubath, Eduardo Herrera, Eric Sauvain, Pierre Ronget et Pierre Terry), et quatre représentants d'importantes composantes de la Cité:

Gisèle Zanone présidente de l'Association des locataires du Lignon, Roger Froesch pour l'Association genevoise du Coin-de-Terre Groupement Aire-Grandchamp, Marc Sneiders pour le Comité central du Lignon et Yves Droz de l'Association des commerçants Lignon-Shopping.

Tous les membres désignés

Ces derniers se sont déjà réunis à deux reprises, le 30 juin et le 25 août. Lors de sa première réunion, le Comité de pilotage a désigné les membres du Groupe de projets. Ce groupe se réunira tous les quinze jours afin d'examiner les fiches-projets. Tous les candidats pour ce Groupe de projets qui se sont présentés suite à l'appel public lancé lors de l'assemblée publique du 13 juin dernier ont été retenus. Ils sont également 13. On y trouve une représentante de

l'Association des parents d'élèves du Lignon (Katia Sauvain), un représentant de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon (Robert Borgis), le «travailleur social hors mur» du Lignon (Djamel Tazamoucht), le responsable du centre paroissial protestant d'Aire-Le Lignon (Maurice Gardiol), une enseignante de l'école du Lignon (Chantal Cominoli), une représentante de la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon (Chantal Longchamp), une représentante du Centre d'action sociale et de santé (Florence Crettol), ainsi que divers habitants (Christiane Schaller, Karin Bove, Rolf Hunziker, Senta Laurent, Luca di Stefano et Philippe Mahassen).

Il faut aussi relever que lors de sa première réunion qui s'est tenue le 30 juin, le Comité de pilotage a pris la décision que la permanence allait s'installer dans le poste des Agents de



© Frank Menth

Un long processus d'accouchement

Il faut se souvenir que ce projet a été initié par les services de police du canton et présenté à la commune à la fin de l'année 2001. Intéressée par l'idée de proximité, la commune s'est dite disposée à ce que le Lignon serve de base à cette expérience. Il fallait toutefois que d'autres aspects de la proximité soient également pris en compte. En outre, il fallait s'assurer que l'État allait bel et bien soutenir cette initiative, dans la mesure où un certain nombre d'acteurs sur le terrain dépendent de l'État. Enfin, Vernier ne souhaitait pas que la police garde le contrôle de ce projet, qui aurait alors une connotation trop sécuritaire.

Il a fallu presque un an de correspondance et d'entretiens pour que l'État, fidèle à son discours tenu lors de la prestation des conseillers d'État à la cathédrale Saint-Pierre, soutienne officiellement ce projet et délègue une personne dans le groupe de travail constitué à l'occasion. Une séance publique a eu lieu le 15 mai 2003 au Lignon, en présence de la représentante de l'État, Elisabeth Reusse-Decrey, ex-députée socialiste. Un certain nombre de personnes se sont déclarées ouvertes et prêtes à participer à l'élaboration de ce projet. On parle depuis lors du «groupe du 15 mai».

Mais l'État n'a finalement pas donné suite à son soutien, les différents départements qui le composent

ayant visiblement des notions différentes de la proximité. De guerre lasse, Elisabeth Reusse-Decrey a jeté l'éponge et la délégation du Conseil d'État à la proximité a été dissoute.

Entre temps, des élections municipales sont intervenues. Le nouveau Conseil administratif entend poursuivre le projet de contrat de quartier, fidèle à son propre programme de législature basé sur la proximité, la participation et la prévention. Afin de concrétiser sa volonté, il a imaginé constituer un groupe de travail. En novembre 2003, une proposition au Conseil municipal a été déposée pour que ce dernier délègue deux représentants dans ce groupe de travail. Cette proposition n'a pas été jugée digne d'intérêt. Une nouvelle délibération a alors été élaborée et soumise au printemps 2004 aux élus. Cette fois-ci, il a été demandé de pouvoir travailler avec le «groupe du 15 mai» afin d'affiner le projet. Un groupe de travail s'est constitué avec notamment un membre par parti. Ce dernier a auditionné les conseillers d'État Micheline Spoerri et Pierre-François Unger, entre autres. L'association des locataires du Lignon a rejoint ce groupe.

Une seconde version du projet de contrat de quartier est alors revenue le 22 juin 2004 devant le Conseil municipal, après avoir été examinée en commission sécurité et social. Une discussion nourrie a porté sur le

prix et la durée de l'expérience. Un projet d'amendement déposé par le PDC, modifiant assez sensiblement l'esprit du contrat de quartier avec la réduction du nombre de groupes de projets, a été déposé.

Finalement, l'ensemble a été renvoyé en commission. Certaines des propositions de Pierre Terry (PDC) ont été retenues, dont la diminution du nombre de groupes et la réduction du crédit de 300 000 francs à 135 000 francs. Les élus ont accepté le projet de contrat de quartier et le crédit y afférent le 5 octobre 2004 par 25 oui, 5 non (1 L et 4 UDC) et 2 abstentions. Il s'agit d'une somme de 40 000 francs concernant la mise en place en 2004, puis de 135 000 francs pour 2005 et 135 000 francs pour 2006. Une fois le délai référendaire échu, les autorités ont pu aller de l'avant en décembre 2004.

Les partis ont entre temps désigné leur représentant au Comité de pilotage (lire le texte principal). Tandis que le Conseil administratif s'est réuni en avril dernier afin de discuter spécifiquement du projet. Il a été décidé de convoquer la première assemblée de quartier pour l'informer du lancement du projet le 13 juin dernier. A cette fin, un papillon tout ménage a été distribué à l'ensemble de la population d'Aïre-Le Lignon.

S.G.

sécurité municipale (ASM). En outre, il a mandaté le Secrétaire général de la commune, Patrick Leuba, pour définir un logo et établir un cahier des charges de la permanence. Quelques transformations sont justement en voie de finalisation. En effet, la permanence doit ouvrir ses portes en septembre. L'idée est qu'elle soit accessible quatre demi-journées par semaine, en dehors des heures de bureau. Quatre candidatures ont déjà été reçues pour tenir la permanence, notamment celle de l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon et celle de l'association des parents d'élèves du Lignon. Une indemnité a été prévue à cette fin. C'est justement lors de sa séance du 25 août que le Groupe de projets a décidé qui va assurer la permanence et quelle formation devra être dispensée à ces personnes(s). Rappelons que ce lieu assurera à la fois l'information à la population, l'accueil, l'écoute et la collecte de renseignements.

Les fiches-projets

La fiche-projet est l'instrument de base du concept verniolan de contrat de quartier. Pour se voir concrétiser, un projet présenté par un citoyen du Lignon devra être décrit au sein d'une fiche-projet. Ces fiches seront disponibles à la permanence, mais aussi dans la plupart des commerces de la cité. Il devrait aussi pouvoir être téléchargé depuis l'adresse Internet www.vernier.ch ou être demandé au moyen de l'adresse courriel : contrat-quartier@vernier.ch. Ces fiches doivent ensuite être transmises à la permanence.

Le Groupe de projets examinera les fiches-projets afin de voir: si elles répondent à un besoin, si les buts visés sont conformes aux trois buts généraux du contrat de quartier (amélioration de la qualité de vie, nouvelle dynamique de quartier, accroissement du sentiment de sécurité), si elles seront à même de s'autoporter au

bout d'un certain temps, c'est-à-dire de vivre par elles-mêmes et de renoncer aux moyens extérieurs éventuellement mis à disposition dans la phase de lancement. D'autres critères sont également prévus: le projet doit par exemple utiliser autant que faire se peut les structures en place; la mise en place du projet doit se faire en favorisant au maximum les partenariats et en privilégiant l'insertion et l'intégration des divers acteurs locaux.

L'idée est de choisir rapidement un premier projet et de le faire avancer aussi vite que possible. Sans vouloir préjuger des projets qui pourraient être envisagés, voici quelques exemples de fiches-projets:

- la formation des concierges à la médiation pour la prévention des dégâts immobiliers et mobiliers;
- la création d'un centre administratif public où se tiennent les services administratifs de la mairie, la police,



le Centre d'action sociale et de santé, les éducateurs, etc.

- la mise en place d'une bourse d'échange de compétences et de services entre habitants;
- la création d'une bibliothèque virtuelle par la mise en commun de toutes les ressources du quartier en livres et autres supports;
- le parrainage des enfants des institutions de la petite enfance par des personnes âgées;
- l'ouverture des restaurants scolaires à la population pour favoriser les échanges intergénérationnels;
- l'ouverture de stages dans les commerces et entreprises locales pour les jeunes du quartier;
- l'organisation d'animation pour les aînés par les centres de loisirs;
- l'organisation de cours et de journées destinées à responsabiliser les propriétaires de chiens;
- la mise en place d'un comité culturel

de quartier chargé de l'animation permanente et variée du quartier;

- etc.

Des fonds à disposition

Afin que ce vaste projet puisse fonctionner, il fallait disposer de fonds. Une somme de 135 000 francs a été votée par les élus (voir l'encadré historique). Cette somme servira tout d'abord à financer les projets (à raison de 90 000 francs) et aussi à financer le volet administratif (jetons de présence, aménagement de la permanence et divers). Afin de prendre les devants, les autorités communales sont entrées en contact avec des représentants de l'Église catholique. Celle-ci serait disposée à louer divers locaux au Lignon. Enfin, un bilan de l'opération «Contrat de quartier» sera effectué en octobre 2006.

Serge Guertchakoff



**Contrat de quartier
Aire - Le Lignon**

La Permanence du Contrat de quartier se tient dans le local des Agents de sécurité municipale, au Centre commercial du Lignon :

- Le mardi de 9h à 11h30
- Le mercredi de 15h à 17h
- Le jeudi de 15h à 17h
- Un samedi sur deux de 9h à 11h30

Conseil administratif > communications

Séance du 26 juillet

Nuisances sonores

Le Conseil administratif reçoit copie de la lettre pétition envoyée par un certain nombre d'habitants des Avanchets demandant une intervention de la police quant au tapage nocturne provoqué par les usagers de la discothèque Paradox.

Protection civile

Une nouvelle sirène a été posée sur le toit de l'immeuble de la rue Jean-Simonet 12.

Protection des eaux

Les opérations de vidanges du Rhône,

effectuées par les Services industriels de Genève, sont suspendues jusqu'à la remise d'un rapport sur les conséquences de ces «chasses» sur les sédiments de l'Arve.

Séance du 2 août 2005

Conseil municipal

Les élus ont été informés du décès de Monsieur Henri Tinembart, conseiller municipal radical, de 1971 à 1979.

Sécurité

Le Conseil administratif donne son accord à la pose d'une alarme incendie à l'EVE du Lignon, installation

demandée par la sécurité civile, pour un montant de CHF 13'284.- qui sera pris en dépassement sur le budget de fonctionnement.

Espaces verts

Le Service cantonal des forêts verse une subvention de CHF 10'000.- à la commune pour l'inventaire du patrimoine arboré communal.

Séance du 9 août 2005

Incendie secours

Les pétroliers nous communiquent le plan OPAM du secteur des hydrocarbures de la route de Vernier.

Conseil municipal >

Prochaine séance

Mardi 4 octobre 2005.

Le procès-verbal des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



© Magali GIRARDIN

Zoom sur...

Romaine Garofalo

Conseillère municipale,
membre du parti socialiste

Quelle est votre passion ou hobby ?

« J'aime beaucoup la lecture et la cuisine. J'aime essayer ce que je vois. »

Quel est votre plat préféré ?

« Je n'en ai aucun. J'aime tout, notamment la cuisine asiatique. La seule exception : les abats. »

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

« Tous les moments passés avec mes cousins et cousines lorsque je vivais en Valais, près de Sion, jus-

qu'à l'âge de 20 ans. Et aussi les étés où je travaillais la vigne avec mon grand-père, ce qui m'a valu un superbe vélomoteur après deux mois de labeur. »

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

« Ne plus voir les grosses citernes des dépôts pétroliers et avoir des zones artisanales propres et qui ne soient pas de simples dépôts. »

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

« J'aime bien la chanson française, sans distinction, de Michel Sardou à Georges Brassens, en passant par Jacques Brel ou Nolwenn Leroy. »

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

« Mon grand-père maternel. C'était un paysan vigneron doté à la fois d'une très grande sagesse et d'une très grande générosité. »

Propos recueillis par S.G.

Election du Grand Conseil > du 9 octobre 2005

20 candidats verniolans, de tous horizons politiques, se présentent à l'élection du Grand Conseil.

Afin de mieux connaître leurs points de vue, nous leur avons posé trois questions :

- 1. Quelle motivation première vous incite à vous présenter ?*
- 2. A quelles conditions accepteriez-vous des transferts de charges du canton aux communes ?*
- 3. Quelles solutions concrètes proposeriez-vous afin de résoudre la crise du logement ?*

Nous vous livrons ci-après leurs réponses.

ALLIANCE DE GAUCHE

Nelly Buntschu, 48 ans



Conseillère administrative à Vernier depuis 1999
Habite Balexert
Se présente au Grand Conseil pour la deuxième fois.

1. En tant que conseillère administrative, je n'ai que trop souvent l'occasion de voir à quel point les intérêts des grandes communes suburbaines

sont négligés.

Les décisions fondamentales liées à la sécurité ou à la politique sociale relèvent d'élus cantonaux pas assez conscients des problèmes qui se posent dans les quartiers populaires. C'est pourquoi je souhaite me faire la représentante de tous ceux qui y résident en souhaitant œuvrer à l'amélioration de leur qualité de vie.

2. A aucune. Les transferts de charges sont une manœuvre comptable égoïste et pensée à court terme qui consiste, pour l'Etat cantonal, à se débarrasser des charges qu'il ne veut plus payer sur les communes, sous prétexte de rétablir l'équilibre de ses finances, mais en se moquant éperdument de savoir si les communes

pourront ou non supporter ces charges supplémentaires.

3. Mes colistiers et moi-même soutenons résolument l'initiative populaire lancée par l'ASLOCA et qui vient d'aboutir avec succès. Cette initiative demande qu'un tiers de l'or versé par la Banque nationale serve à financer la construction de logements bon marché pour des fondations publiques et des sociétés coopératives d'habitation sans but lucratif.

Jean-Luc Ardite, 34 ans



Habite Le Lignon

Se présente au Grand Conseil pour la première fois.

1. Je pense sincèrement que les recettes politiques du néo-libéralisme rendent notre société de plus en plus dure, créent de plus en plus d'inéga-

lités et ne contribuent à enrichir qu'un petit nombre de personnes alors que la grande majorité s'en trouve perdante. La classe moyenne s'appauvrit et de nombreuses familles connaissent la précarité.

Je tiens à m'engager pour contrer cette tendance néfaste à l'équilibre social.

2. A aucune. Les communes ne sont égales ni en ressources, ni en charges. Les collectivités locales qui comptent une population importante ont plus de besoins en termes d'infrastructures sociales, sportives, culturelles, que les communes rurales ou celles dans lesquelles vivent des rési-

dents aisés. L'Etat doit intervenir pour aider celles qui portent les charges les plus lourdes.

3. Ne soyons pas dupes ! Les multiples « crises » du logement qui ont émaillé la vie politique genevoise ont été soit le fruit d'une incurie certaine, soit un prétexte idéal pour servir la spéculation immobilière. Il importe que l'Etat se montre moins complaisant à l'égard des propriétaires qui maintiennent des logements vides et qu'il interdise fermement ces pratiques spéculatives. Un inventaire des logements vides s'impose de toute urgence.

Daniel Hauenstein, 59 ans



Habite Vernier-Village

Se présente au Grand Conseil pour la première fois.

1. En tant que père de trois filles et conseiller municipal à Vernier depuis 1998, je connais concrètement les difficultés que rencontrent les familles : la cherté des loyers, les

primes d'assurances qui ne cessent de grimper, les fins de mois où la moindre facture supplémentaire dépasse le budget familial. L'Etat cantonal n'aide pas assez les familles, trop occupé qu'il est à appliquer les règles d'une économie libérale qui n'enrichit que quelques-uns, mais appauvrit la classe moyenne et plonge les plus fragiles dans une précarité sans issue.

Pour le bien commun de tous, je souhaite œuvrer à plus de justice sociale.

2. A aucune. Il existe trop de disparités dans les ressources financières des 45 communes pour que l'Etat se débarrasse sans scrupule des charges

qu'il doit assumer de manière solidaire. La solution résiderait peut-être dans une refonte du système de péréquation fiscale entre les communes pour mettre tous les contribuables à égalité devant l'impôt communal.

3. Il est regrettable que des projets immobiliers naissent de l'urgence à construire n'importe où, n'importe comment, pour répondre à une demande devenue trop pressante faute d'y avoir répondu à temps. On sait qu'il manque des milliers de logements bon marché accessibles financièrement à des étudiants, des familles modestes et des retraités. Il importe de répondre à ces besoins sans tarder.

Chantal Longchamp, 50 ans



Habite Le Lignon

Se présente au Grand Conseil pour la première fois.

1. Lorsque je constate l'accroissement de la pauvreté dans notre canton, le nombre grandissant de familles et de personnes seules qui n'arrivent plus à payer toutes leurs charges financières, le manque de

perspectives professionnelles pour les jeunes et le chômage qui frappe leurs aînés, j'avoue mon inquiétude face à cette situation à la fois préoccupante et absurde, puisqu'on sait que Genève compte un nombre de plus en plus grand de millionnaires.

Face à ces inégalités qui mettent en danger notre cohésion sociale, je souhaite m'engager afin de trouver des

solutions favorables à la prospérité de tous.

2. A aucune. Il n'est pas admissible que, sous prétexte d'assainir ses finances, l'Etat cantonal se désolidarise des collectivités locales dont certaines supportent déjà de nombreuses charges, qu'il compromette l'équilibre de leurs finances et les contraigne à hausser leurs impôts ou à diminuer les prestations sociales

transférées. L'Etat, en tant que garant des droits de tous les citoyens, a le devoir d'assurer une redistribution équitable des ressources fiscales du canton.

3. Nul besoin d'être urbaniste pour apercevoir qu'un aménagement à deux vitesses marque de son empreinte le territoire genevois. Côté Salève, des zones de villas, verdoyantes, où il fait bon vivre, ont dévoré de grandes sur-

faces constructibles; côté Jura, près de l'aéroport, au milieu d'un lacs de routes à grand trafic, on asphyxie les grandes cités suburbaines, où se concentre le mal de vivre, sous un bétonnage massif. Pour la qualité de vie de tous, construisons de petits immeubles conviviaux, en favorisant la mixité intergénérationnelle et sociale. Un urbanisme intelligent doit être sous-tendu par une réflexion humaniste.

Massan Micciarelli, 43 ans



Habite Vernier-Village
Se présente au Grand Conseil pour la première fois.

1. Mes origines et ma couleur de peau m'ont rendue plus sensible aux diverses communautés étrangères qui vivent à Genève. Mes engagements politiques et associatifs me rendent fière de vivre dans un canton qui

possède une longue tradition d'ouverture et d'accueil, mais ils me permettent aussi de voir les énormes efforts à accomplir encore pour une meilleure intégration, une plus grande protection des femmes migrantes et une prise en charge plus attentive des immigrés atteints dans leur santé. Je veux travailler à bâtir une société plus humaine.

2. A aucune. L'Etat cantonal a un rôle important à jouer : veiller à ce que tous les citoyens bénéficient des mêmes droits et donc des mêmes prestations. Cette égalité assure une justice sociale nécessaire à la stabilité politique de notre canton. Y renoncer est irresponsable, car générateur d'iné-

galités et de troubles sociaux. Les communes dont les ressources financières sont très différentes les unes des autres n'ont pas les moyens de se substituer à l'Etat.

3. L'un des chefs de file de l'Alliance de Gauche, l'ex-Conseiller d'Etat Christian Grobet a mené depuis des décennies un combat inlassable pour la protection des locataires. Je tiens à soutenir son engagement en refusant toute remise en question de la Loi sur les démolitions, transformations et rénovations d'habitations (LDTR), car elle constitue un excellent frein aux manœuvres de spéculations immobilières.

solidarités

Nicole Lavanchy, 43 ans



Habite Vernier-Village
Députée sortante de SolidaritéS, membre de l'Alliance de Gauche depuis 1992

1. Mener une législature sous majorité d'une droite arrogante votant des lois profitant aux plus riches, précarisant la classe moyenne, jetant dans la pauvreté les plus démunis ;

une Entente fleuretant avec l'extrême droite diabolisant les étrangers et véhiculant la peur d'autrui, m'a convaincue de la nécessité de mettre fin à une politique indigne et individualiste.

2. En tous les cas, pas aux conditions imposées par la droite au vote du budget 2005 mettant devant le fait

accompli les communes en transférant des charges liées aux personnes âgées. C'est par fait de référendum dans lequel s'est investie Vernier, que cette stratégie a échoué. Aucun transfert de charges ne devrait se faire sur les missions constitutionnelles : santé, éducation, social. Si transfert il y a, il doit se faire en partenariat Canton-communes qui implique concertation et respect.

3. A court terme : cesser le bradage par la droite d'immeubles en vente par la Fondation de valorisation de la BCG. Les contribuables payent un large tribu à la déconfiture d'une BCG managée par la droite. Aujourd'hui, cette droite fait des cadeaux à ceux-mêmes responsables de cette débâcle. A moyen terme : imposer aux communes riches de développer des logements bons marchés. Les com-

munes comme Vernier contribuent à juguler la crise en construisant, alors que les communes riches s'opposent aux logements sociaux chez elles. Les infrastructures inhérentes à ces constructions, crèches, écoles, etc. génèrent un l'impôt communal plus élevé alors que les habitants des communes favorisées utilisent souvent les structures hors commune ! Cette inégalité doit être combattue.

Marlyse Freydière, 57 ans



Réside au Lignon
Nouvelle candidate

1. Mes motivations premières pour faire partie de cette liste électorale

sont, en conformité avec le programme de « solidarité », mes convictions que les prestations du service public doivent être maintenues pour faire face aux besoins de la population la plus large, que ce soit à l'hôpital, par exemple, ou dans les domaines de l'aide sociale ou de l'enseignement et pour éviter au maximum les exclusions de toutes catégories.

2. Cette prise de position implique le service public dans son acceptation la plus grande, soit au niveau cantonal. A mon sens, les communes ne peuvent faire face seules aux deman-

des sociales toujours croissantes, à cause d'une précarisation toujours plus grande des conditions de vie pour une majorité de gens.

3. Je n'ai pas de solution magique concernant la crise actuelle du logement à Genève en particulier, mais il me semble qu'il existe sur la place des locaux vacants qui devraient être recensés pour être mis à disposition pour des logements à prix accessibles et non de luxe.



Gabrielle Falquet, 52 ans



Habite Le Lignon
Nouvelle candidate

1. Je souhaite pouvoir oeuvrer activement dans le cadre du parlement afin de parvenir à une société égalitaire et de bien-être et c'est au Grand Conseil que les lois se font.

2. Une condition primordiale pour moi est : que le centime additionnel soit le même dans chaque commune afin qu'il n'y ait plus d'inégalité de traitement que vous habitez sur la commune de Vernier ou à Coligny et que l'État reste le garant en partena-

riat avec les communes de cette égalité.

3. Le déclassement de certaines parcelles sur l'ensemble du canton afin que des logements puissent être construits, l'établissement d'une liste du nombre de logements par commune et construire en priorité sur celles qui en ont le moins.

Alain Charbonnier, 44 ans

Habite à Balexert et travaille à Châtelaine.

Siège au Grand Conseil depuis octobre 1999

1. Ma motivation première est de servir l'intérêt général en tentant d'atténuer les inégalités sociales de tout

ordre. Le problème du chômage est l'une des priorités de mon combat.

2. A quelles conditions accepteriez-vous des transferts de charges du canton aux communes ?

La première condition est celle de la négociation et surtout pas celle du fait accompli. Deuxièmement si il y a un transfert de charges il doit aussi y avoir un transfert de compétences : « qui paye, décide ». Troisièmement ces charges doivent être réparties équitablement entre les communes. C'est le critère de la capacité financière des communes et le taux d'imposition qui doivent être pris en compte et non le nombre d'habitants.

3. Il faut tout mettre en œuvre afin de faire aboutir les projets en route. Pour cela il faut que la négociation et la transparence entre les partenaires (autorités cantonales, autorités communales, associations de quartier, promoteurs etc.) soient développées et renforcées. Il faut aussi arriver à un équilibre d'aménagement entre les communes. Certaines communes comme Vernier, Lancy, Onex ont déjà fait un effort particulier en terme de logements, aux autres communes de prendre le relais. Poser aussi la question quel développement pour Genève la population souhaite et ouvrir un débat le plus large possible sur ce sujet.

Jean-Claude Jaquet, 52 ans

Habite Vernier-Village
Nouveau candidat

1. Afin de faire profiter les habitants de la Commune de Vernier et du Canton de Genève de mon expérience de vie et de mes expériences professionnelles internationales et humanitaires dans la protection de l'enfance,

pour le soutien aux familles à acquiescer une qualité de vie normale. Je plaiderai aussi pour la promotion de la culture et du sport.

2. Tout d'abord que les communes soient consultées sur le sujet et par le Grand Conseil et le Conseil d'Etat. Ensuite que ces transferts ne visent pas à économiser sur le dos de la majorité des électeurs et des résidents à Genève en coupant dans des prestations. Et que les communes les plus fortunées acceptent le principe de solidarité envers les communes assurant les charges sociales les plus lourdes.

3. Les propositions sont :

a) Elaborer de nouveaux plans locali-

sés de quartiers dans des secteurs-clés de l'agglomération dont les zones villas non-bâties, en partenariat avec les milieux concernés.

b) Utiliser les moyens légaux à disposition dont le droit d'expropriation, pour raison d'utilité publique ainsi que le droit de préemption en favorisant des projets de qualité.

c) Donner la priorité à l'innovation et à l'expérimentation dans les constructions nouvelles (types d'habitat, économies de la construction, adaptabilité des logements, qualité architecturale).

d) Améliorer l'image du logement social auprès des acteurs sociaux comme notamment les communes.

Alexandre Anor, 57 ans

Habite le quartier de Châtelaine
Candidat sortant, entré au Grand Conseil le 21 octobre 2004

1. Entré au Grand Conseil en cours de législature en octobre 2005, je me représente pour poursuivre mon engagement pour l'emploi, le respect des conventions collectives et la dé-

fense des services publics essentiels pour les salariés et la population en général.

2. Je suis opposé aux transferts de charges sur les communes et surtout lorsqu'il s'agit de communes urbaines. C'est pourquoi je me réfère au vote du 24 avril 2005 qui est une

réponse claire du souverain aux tentatives d'imposer sans autre 45 millions de charges aux communes. Ce vote constitue un véritable mandat populaire.

3. Dans une situation difficile, il s'agit de poursuivre les programmes de déclassements de zones. Maintenir la réforme des logements sociaux et constituer un parc de logement social

durable, qui doit augmenter encore considérablement.

Jacques-Eric Richard, 52 ans



Habite Aïre
Candidat sortant, entré au Grand Conseil en 1999

1. Je ne sais pas s'il y a une première motivation. Cependant, une des motivations est de participer activement

à l'évolution de la vie active, surtout dans des périodes économiques difficiles, où chaque décision peut avoir ou a une incidence sur les citoyens.

2. La réponse à la crise financière ne doit pas se faire par un simple transfert de charges entre le canton et les communes. Il faut savoir que nous vivons une crise de recettes, et pour permettre aux finances publiques de retrouver les chiffres noirs, je suis favorable, entre autre, à réétudier le renforcement de la péréquation directement ou indirectement afin que les communes très riches contribuent aux efforts communs à travers, par exemple, une contribution spéciale

pour le Fonds d'équipement communal, évaluer les rabais fiscaux...

3. Concrètement, la crise du logement ne se résoudra pas d'un coup de baguette magique ! Et non plus en brandissant le manque de constructions lors de cette législature.

Le respect du droit au logement est fondamental et les propositions ne manquent pas : acquisition des immeubles du fonds de valorisation de la BCGe, promotion de différentes formes de mixité sociale tant à l'échelle de l'immeuble qu'à l'échelle du quartier et de la commune.

Ruth Righenzi-Eggenberger, 63 ans



Habite Le Lignon
Nouvelle candidate au Grand Conseil

1. Comme pour la plupart d'entre nous, le jour où notre état de santé s'avère défaillant, notre préoccupation par rapport aux soins et traitements égaux pour toutes et tous est grandissante. Que l'on ait uniquement une assurance de base ou que l'on bénéficie d'une assurance complémentaire, chacune et chacun s'attend à pouvoir bénéficier de ce qu'il y a de mieux et de plus efficace pour

contrer la maladie. Rien n'est moins sûr !

Le moment venu, je proposerai donc au Conseil d'Etat une motion pour «garantir soins et traitements égaux et accessibilité à tous les traitements aux assurés de base, notamment».

A l'heure où nous sommes appelé-e-s à constater que la population atteint un âge de plus en plus avancé, les problèmes qui peuvent surgir au moment où une personne n'est plus apte ou ne se sent plus assez confiante pour rester seule à domicile, deviennent préoccupants. Il est donc de notre devoir de garantir, par un environnement adapté, à chacune et chacun une vieillesse digne à tous points de vue, lui permettant de vivre cette tranche de la vie dans les meilleures conditions possibles.

2. La question concernant des transferts de charges du canton aux communes est épineuse. C'est un OUI

MAIS... La péréquation est à rediscuter; toutes les communes doivent se sentir concernées, les inégalités entre communes doivent être si non balayées, mais au moins mises à plat. La petite enfance, les personnes âgées etc sont des sujets à discussion avant décision. Ce n'est que sur une base commune qu'une discussion pourra se faire.

3. Le logement se situe un peu sur une même voie, c'est-à-dire que toutes les communes doivent se sentir concernées. La mixité au niveau des logements doit devenir une priorité et ceci dans n'importe quelle commune du canton. Les zones de déclassement doivent être recensées et des logements confortables sans un luxe superflu et à des prix abordables pour des familles sont une priorité.



Ernest Greiner, 56 ans



Habitant du Lignon
Candidat sortant, siégeant depuis
mars 2005

1. Ma motivation première est et sera toujours la même, que je siége au Conseil municipal de Vernier ou au

Grand Conseil : défendre toute idée bonne pour la population et nos collectivités publiques, car l'intérêt général prime face aux groupes d'intérêts. Je suis également motivé pour défendre des valeurs humaines, avant les valeurs purement économiques - même si cela ne plaît pas à tout le monde. Je vous remercie aussi chère-s habitantes et habitants de Vernier pour m'avoir toujours soutenu, cela me motive énormément.

2. Que toute solution soit correctement négociée entre canton et communes et non imposée. Clarifier clairement les compétences qui sont aujourd'hui partagées par ces deux collectivités, afin d'éviter des doublons pour l'avenir.

3. La crise du logement qui sévit à Genève est dû à plusieurs facteurs, mais la fragilité de notre société et aussi l'éclatement des familles sont parmi les causes essentielles à mon sens. Des solutions toutes faites n'existent pas, car autrement les personnes en place les auraient déjà appliquées. Des mesures pratiques doivent pourtant être prises, comme la simplification des procédures gaspilleuses de temps et d'argent, ou encore l'encouragement de la réalisation de logement « au gré du preneur ». Et que les décideurs n'oublient pas que le logement est un des besoins fondamentaux de l'homme et que tout épanouissement de la personne passe par la possibilité de disposer d'un logement décent.

Karen Dupraz, 25 ans



Résidente du quartier de Châtelaine
Nouvelle candidate

1. C'est maintenant, avant d'avoir des projets de famille et de ne plus avoir le temps et l'énergie nécessaires à consacrer à la politique que je désire m'investir.

Je suis consciente qu'il y a beaucoup à faire afin d'améliorer la qualité de vie des genevois et j'ai envie d'apporter ma contribution, car je suis attache

chée à Genève et suis sensible à ses problèmes, comme le manque de logements vacants, les prix exorbitants qu'ils peuvent atteindre, le taux de chômage en augmentation, qui touchent jeunes et moins jeunes.

Les domaines de la scolarisation et de la formation professionnelle me tiennent également à cœur. Les notes à l'école sont nécessaires. Elles sont à mon avis le meilleur moyen d'autoévaluation pour un élève.

J'essaie aussi d'agir en tant que « messenger » avec mes connaissances de ma génération. En effet, bien qu'ils disent souvent ne rien comprendre à la politique, qu'ils ont l'impression qu'il s'agit de quelque chose d'inaccessible, ils s'intéressent aux problèmes et ont des idées.

2. Je ne suis pas pour un transfert de charges du canton aux communes,

car il obligerait les communes à augmenter leurs centimes additionnels. Les impôts communaux ne devraient pas servir à couvrir les déficits cantonaux.

3. Je pense qu'à court terme, la construction en surélévation sur les immeubles à toit plat est une bonne idée, car plus rapidement réalisable que la construction de nouveaux immeubles d'habitations. A plus long terme, le déclassement de 1% de la zone agricole (initiative qui a abouti: 15'000 logements pour sortir Genève de la crise) sera nécessaire.

LIBÉRAL

Gilles-Olivier BRON, 29 ans



Réside aux Avanchets
Nouveau candidat

1. Résident de la commune depuis ma naissance, je me sens très impliqué par son avenir et souhaite contribuer à la défense de ses intérêts, notamment en matière d'aménagement et de circulation. La problématique «Ikea» est en cela un exemple

flagrant que Vernier n'est pas suffisamment écouté par les autorités cantonales. Seule la possibilité par le conseil municipal de bloquer l'implantation du commerce a obligé le DAEL à prendre en compte le préavis communal.

2. Selon moi, le préalable à tout transfert de charges réside dans une plus large autonomie des communes et une redéfinition des tâches entre canton et municipalités, les responsabilités allant de pair avec les dépenses. Pour cela, il faudrait revoir la péréquation intercommunale et éventuellement baisser l'impôt cantonal en contrepartie de l'augmentation des centimes additionnels communaux.

3. La première mesure est de limiter fortement les possibilités de recours lorsque l'autorisation de construire est entrée en force, a fortiori quand le projet entre parfaitement dans l'optique des plans directeurs cantonaux et communaux. La seconde est d'urbaniser la ville en priorité. L'idée de mettre du logement à la Jonction et dans le quartier de la Praille me semble aller dans le bon sens. Mettons fin aussi à l'utopie de maintenir de la zone agricole dans la périphérie immédiate de la ville, mais remplaçons-la par de la zone d'habitation et de verdure. L'important est que chaque commune fasse un effort pour accueillir du logement dans le respect du caractère spécifique de chaque site.

Monique Mattenberger, 60 ans



Domiciliée à Châtelaine
Nouvelle candidate

1. « Défendre les intérêts de la commune de Vernier auprès du canton et faire en sorte que les députés et le Conseil d'Etat connaissent et tiennent compte des spécificités de notre commune, deuxième du canton par rapport au nombre d'habitants.

2. Que ces transferts de charges ne soient pas dissociés des transferts de compétences d'une part et surtout décidés en concertation avec les communes d'autre part et ainsi éviter au maximum les « doublons » entre le canton et les communes. Par exemple, concernant l'OCPA, le résultat des votations du printemps dernier a clairement montré que la population genevoise soutient la position des communes.

3. C'est un problème délicat qui doit être pensé de manière globale pour l'ensemble du canton en envisageant une meilleure répartition des constructions sur l'ensemble des communes notamment entre la rive gauche et la rive droite. Rappelons que Vernier a déjà beaucoup contribué dans

ce domaine, puisque la commune abrite déjà une part importante du parc HBM cantonal. Il convient également de favoriser une mixité des logements mis à disposition et de simplifier de manière notable les multiples démarches nécessaires, auprès du DAEL, pour la construction de logements. Dans le même but, il serait également judicieux de rediscuter les limites de la zone agricole du canton de Genève et d'accepter des demandes de déclassement.

D'autre part, la construction des surfaces administratives (bureaux) est très importante, ce d'autant plus que le taux d'occupation de ces surfaces est bas par rapport aux habitations.



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

Antoine Bertschy, 1970



Habite les Avanchets
Nouveau candidat

1. Défense des intérêts des communes suburbaines.

2. Avant tout l'Etat doit procéder aux réformes internes indispensables afin de répondre au plan quadriennal décidé par le législatif, dans l'esprit dans lequel il a été voté. Par la suite, un éventuel transfert de charges doit se faire en coopération avec les communes, ainsi qu'avec une redistribution des responsabilités. En début d'année, suite à la votation sur l'OCPA, le vert Conseiller d'Etat en charge des communes s'est engagé à une refonte de la péréquation financière : nous attendons toujours !

3. Il n'y a pas de solution miracle. Seul un ensemble de mesures pourra venir à bout de la pénurie. Celles-ci doivent s'inscrire dans une réflexion à

long terme : comment sera Genève en 2050 ? De plus, la priorité doit être donnée à la construction de la ville en ville. Le déplacement en périphérie et la ré-affectation des zones industrielles urbaines, la densification de certains quartiers proches du centre-ville et la surélévation des immeubles existants entrent pleinement dans cet objectif. Il s'agit également de préserver autant que possible la zone agricole, sans toutefois qu'elle soit considérée comme intouchable. Le développement de nouvelles zones de logements doit prendre en compte les problématiques de transports en commun, de mixité de zone, d'investissements financiers communaux et de qualité de vie des habitants.

Alexandre Monod, 40 ans



Habite Vernier-Village

1. L'emploi est devenu une priorité à Genève, trop de politiques ont oublié que le travail est un besoin primaire pour nos concitoyens.
Je me battraï pour que des mesures

soient prises pour une préférence à l'emploi des citoyens de ce canton.

2. Quelques chiffres :

Taux de vacance des logements à Genève : 0,19 % au 1er juin 2005
L'enquête annuelle sur les logements vacants a permis de recenser au 1er juin de cette année 357 appartements et 51 villas vacants, soit un total de 408 logements. Malgré une légère hausse du nombre de logements disponibles le marché reste très tendu et le taux de vacance n'évolue que marginalement : de 0,15 % en 2004, il passe à 0,19 % cette année, se maintenant largement au-dessous du seuil de fluidité, qui est de 2 %. Fort de cette constatation, nous

devons prévoir des réaménagements de zones en prolongement de la ville, la rénovation d'une partie du parc immobilier, mais aussi avoir une vision à long terme sur l'évolution démographique du canton et de sa périphérie. Le véritable enjeu des prochaines décennies ne sera pas uniquement de compter les logements, mais aussi d'estimer quelle est la population souhaitée ou souhaitable dans notre canton.

3. Le transfert des charges du canton aux communes ne peut s'envisager qu'avec un transfert de responsabilité et en aucun cas être considéré comme un moyen pour équilibrer les comptes de l'Etat.

Ballager Francis, 69 ans



Habite Châtelaine

1. Ma motivation est l'assainissement de la dette.

2. Un transfert des charges, accompagné de moyens financiers : oui.

3. L'aide au retour des illégaux.
Construire la ville en ville, en réhaus-

sant certains immeubles.

Densifier certaines parcelles existantes, vu que le canton reçoit sur son sol un nombre croissant chaque année de nouveaux travailleurs.

Réformer le service social en le rendant moins attractif pour les profiteurs.

«Professionnel et convivial tout à la fois», telle est la devise du Swiss Open

Depuis 18 ans, la Ville de Genève et la Commune de Vernier accueille le Swiss Open, tournoi international de Tennis en Fauteuil Roulant.

Rattaché à la Fédération Internationale de Tennis (ITF), le Swiss Open fait partie du circuit au même titre que le Master Serie de Bâle pour valides.

Le tournoi, qui a été élu meilleur tournoi en 2004, a pu, cette année, grâce au soutien de la Ville de Genève, de la Commune de Vernier et de nombreux partenaires mettre à disposition des joueurs et des spectateurs des infrastructures adéquates et accueillantes.

L'excellente réputation de ce rendez-vous annuel est loin de faiblir et le Swiss Open a cette année encore reçu les meilleures raquettes du circuit. Du côté des terrains, les têtes de série no 1 des tableaux ont été couronnées dimanche sans grande surprise.

Ester Vergeer, invaincue depuis 6 ans sur le circuit et numéro 1 mondial a remporté pour la 5^{ème} année consécutive le rendez-vous genevois.

Chez les hommes, le français Michael Jeremiasz 3^{ème} mondial, a pris sa revanche sur la finale 2004 et inscrit son nom au palmarès du Swiss Open.

Le tournoi est aussi un lieu de rencontre, plus de 100 bénévoles retrouvent, durant une semaine plus de 80 joueurs venant des quatre coins du monde (France, USA, Russie, Irak etc.) et ce tant durant les matchs la journée que lors des soirées à thèmes



© Swiss Open

Michael Jeremiasz et Ester Vergeer sont les deux vainqueurs du Swiss Open 2005

organisées au centre tous les soirs et ouvertes au public (soirée grillades, soirée asiatique, etc.).

Pour 2006, le comité aura peut-être un nouveau challenge à relever. En effet, l'ITF a annoncé que le rendez-vous helvétique était sur la liste pour être classé Grand Chelem au même titre que Roland Garros, Wimbledon ou l'US Open, la décision tombera d'ici quelques semaines.

Cette nouvelle est un gage de confiance des instances tennistiques au comité d'organisation, aux bénévoles mais également aux partenaires qui chaque année soutiennent cette manifestation.

Nous tenons à remercier la Commune de Vernier qui participe activement à

cette manifestation et avec qui nous avons établi au fil des ans une collaboration efficace et amicale, gage de réussite.

Nous nous réjouissons de vous voir l'an prochain lors du 19^{ème} Swiss Open (date à définir).

Pour toutes informations supplémentaires (bénévolat, membre de l'association, etc.) rendez-vous sur www.swiss-open.ch

Association Swiss Open

Une bougie pour le minigolf du Lignon

Le 17 juillet dernier, le minigolf a fêté son premier anniversaire dans la joie et sous un soleil éclatant. Il a permis à ses clients d'effectuer 5932 parcours (3232 enfants et 2700 adultes). Le montant des locations se monte à CHF 25'896.00.

Le minigolf possède 18 pistes d'une longueur de 6,25 m. Il est situé entre le bassin couvert et la route du Bois-des-Frères. Les pistes sont en béton d'une épaisseur de 15 cm en un seul bloc.

Deux accès sont possibles : soit depuis l'intérieur de la piscine, soit depuis l'extérieur. L'horaire d'ouverture est le même que celui de la piscine du Lignon. Le tarif est de CHF 6.00 pour les adultes et CHF 3.00 pour les enfants.

Les joueurs ont joué tout au long de l'année et les échos qui nous parviennent sont très positifs.

Venez donc vous aussi essayez ce parcours. Vous en serez enchantés!!

Rappel des horaires

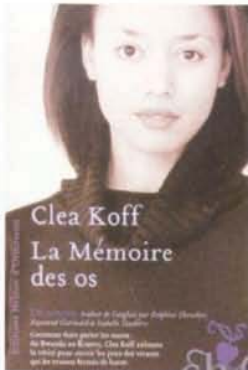
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi à 16h30; mercredi, samedi et vacances scolaires à 12h; dimanche à 11h.

Fin des locations à 18h30, samedi et dimanche à 16h30.



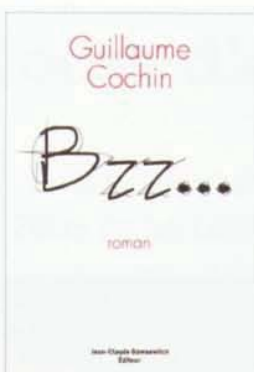
C'est à lire près de chez vous

La Mémoire des os, de Clea Koff



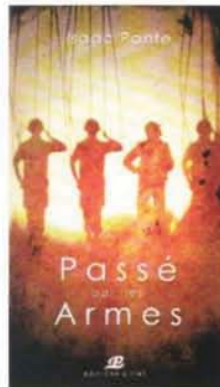
Comment faire parler les morts. L'auteure a été dépêchée par les Nations Unies dans des pays en conflit comme le Rwanda, le Kosovo, la Bosnie, la Croatie, en tant que médecin légiste pour enquêter sur les génocides et les découvertes de charniers. Os après os, elle détermine la taille, l'âge, le sexe, jusqu'à établir l'identité de la victime.

Bzz..., roman de Guillaume Cochin



Qui aurait envie de se réincarner en mouche ?... C'est pourtant ce qui arrive à Serge, quadragénaire parisien, qui succombe à la canicule de 2003. Le monde est-il radicalement différent vu par le prisme d'yeux d'insecte que par celui de l'être humain ?

Passé par les armes, de Isaac Pante



L'auteur, valaisan né en 1981, revient sur une expérience douloureuse : le bizutage moral que représente l'école de recrues. Description d'un quotidien vide de tout sens, ce témoignage nous invite également à une réflexion sur les formes masquées de la violence.

Délivrez-moi, de Jasper Fforde



Entre thriller littéraire et conte fantastique. Des personnages sont prisonniers de livres comme « Jane Eyre » (voir « L'Affaire Jane Eyre ») ou « Le Corbeau » d'E.A. Poe. L'héroïne, Thursday, n'a pas le choix ; pour récupérer son mari qui a été effacé de la nouvelle version du roman, elle va devoir subir un entraîne-

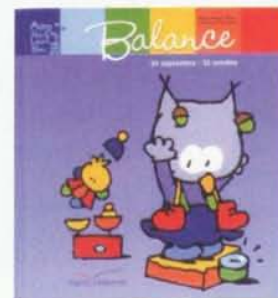
ment spécial à la Jurifiction (la police interne des livres) afin de pouvoir reprendre ses voyages à l'intérieur des chefs-d'œuvre de la littérature.

Ma fille se trouve trop ronde : comment l'aider ? dans la collection «C'est la vie aussi».



La dictature de la minceur fait des ravages, spécialement chez les adolescentes. Comment réagir si son excès de poids n'est que dans sa tête ? Que faire si elle est vraiment en surpoids ? Quel est le rôle des parents ? L'auteur, nutritionniste, répond à toutes ces questions.

Et pour les plus petits, une nouvelle collection consacrée aux signes astrologiques et qui s'appelle « Astro petit lapin blanc »



et ses 11 autres compagnons...

Journée cantonale de la propreté

Venez tous participer à la journée cantonale de la propreté, samedi 1er octobre 2005.

Des jeux ludiques sur le thème du tri des déchets vous attendent, à la place de tri communale, au chemin de Morglas (derrière les tennis de Vernier) **entre 10h et 15h.**

Un prix de participation sera offert à chaque concurrent et des lots sont à gagner. Une saucisse et une boisson seront offertes à tous les participant-e-s entre 12h et 14h.

Organisation : services communaux de la récupération et de la voirie.
Bus 6 et 19 arrêt Vernier-Ecole,
52 arrêt Via Monnet
Places de stationnement



Récup'

Déchets encombrants

Mardi 4 octobre 2005

Déchets métalliques

Jeudi 6 octobre 2005

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés
PET : lundi, mercredi, vendredi
PAPIER : lundi, mercredi, vendredi
VERRE : jeudi
ORGANIQUES : mardi

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

La bibliothèque d'Avanchet fêtera ses 20 ans

Réservez d'ores et déjà la date du 26 octobre 2005



dès 14h30
Goûter - bricolages
Apéritif

Spectacles tout public
avec la compagnie d'improvisation LesArts production

De plus amples informations suivront
dans votre prochain numéro d'ActuVernier



Un coin de rencontre pour jeunes et moins jeunes au Lignon



A l'occasion d'un travail de lien entre les diverses populations de jeunes et d'aînés, la coordination des travailleurs sociaux du Lignon vous convie à visiter le stand éphémère qui sera tenu en octobre au centre commercial du Lignon, avec des habitants du quartier.

Un stand, un coin de rencontre

Quel regard porte ce monsieur, la cinquantaine, sur les jeunes assis en groupe sur la pelouse en bas de chez lui ?

Et quel regard porte cette jeune fille sur les deux dames d'âge mûr qui papotent au café de la Migros ?

Parfois un regard ou un « bonjour » dans l'allée suffisent, la rencontre n'est pas loin !

Rencontre entre deux mondes : celui des jeunes et celui des aînés. Que pensent-ils les uns des autres ? Quand ces deux mondes se croisent, des complicités peuvent-elles apparaître ou se tiennent-ils à distance ?

Notre pari est de faire parler les jeunes de leurs aînés et réciproquement, de manière simple et ludique.

Venez nous offrir vos suggestions et venez parler avec nous

**au centre commercial du Lignon
le mardi 11 octobre de 16h à 19h et
le mercredi 12 octobre de 14h à 18h**
nous vous attendons !

Coordination des travailleurs sociaux du Lignon

Noces d'or et de diamant

Nos Autorités souhaitent honorer les époux fêtant leurs noces d'or et de diamant en 2005 en les conviant à une réception qui aura lieu en novembre.

Vous fêtez cette année vos 50 ou 60 ans de mariage et vous habitez la commune ?
Vous avez parmi vos proches un couple concerné ?

Renvoyez ce bulletin au service de la culture et de l'information, Case postale 520, 1214 Vernier d'ici au 31 octobre 2005. Pour tous renseignements : tél. 022 306 07 80

Nom :

Prénom de Monsieur : Prénom de Madame :

Adresse : tél. :

Mariés le à la mairie de

COURS DE PEINTURE AQUARELLE

DESSIN :
le corps humain avec modèle

*Pour débutants et avancés
(enfants et adultes)*

Cours donnés par artiste-peintre diplômé
des Beaux-Arts

Renseignements :
tél. 022 / 340 44 66

de 15h à 21h du mardi au jeudi inclus
www.alain-arlettaz.com

CABINET COMPTABLE

Gérard CORNU

COMPTABILITÉ : artisans - indépendants - PME/PMI

Conseils - Secrétariat - Déclarations d'IMPÔT

61a, chemin des Sellières - AÏRE - Case postale 75 - 1219 LE LIGNON

Sur rendez-vous : **022 796 37 81** (de 9h à 18h)

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43
Fax 022 341 67 72
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :
46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin



Plats et Produits Orientaux
Restauration Rapide
sur place ou à emporter
Ouvert de 8h30 à 21h

Fermé le dimanche

022 341 35 90

1, ch. des Coquelicots 1214 Vernier

(en face du parking de Carrefour)

e-mail : kebablevant@yahoo.fr

J.P. PERRITAZ S.A.

Succ. Vieira Alain

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS PEINTS



174, route de Vernier
1214 Vernier

Tél. 022 341 19 54

Fax 022 341 47 33

Natel 079 202 22 05

FATIGUE/STRESS/MAL-ÊTRE REFLEXOLOGIE

Les massages des pieds réarmonisent
les courants d'énergie à l'intérieur du
corps

Madeleine Codemo
Sur rendez-vous le vendredi
34-35 av. du Lignon
1219 Le Lignon



Appeler le soir 022 796 80 54



Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

**Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.**

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur
n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

Votre spécialiste:

Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
4, ch. des Eglantines
1219 Genève-Châtelaine
Tél. 022 796 94 50

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

A votre service
depuis 1952

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg



Pour une première majorité de gauche au Grand Conseil et au Conseil d'Etat :

VOTEZ LA LISTE N°3 (LES SOCIALISTES)

Les Socialistes : une force de gauche inventive, humaine et combative

Depuis sa création à la fin du XIXe siècle, le **Parti socialiste** s'est engagé à promouvoir la justice sociale. Grâce aux actions des Socialistes menées aux côtés de celles des syndicats et du mouvement ouvrier, la Suisse dispose d'un système de sécurité sociale garantissant à l'ensemble de la population les conditions d'une vie digne.

Les **Socialistes** ont promu et soutenu l'instauration des diverses assurances sociales en Suisse : l'AVS/AI en 1946, l'assurance-chômage en 1976 et enfin une assurance-maternité, qui aura mis 60 ans pour entrer en vigueur. **Les Socialistes** se sont également battus en faveur de nombreux droits sociaux, tels le droit au logement destiné à protéger les locataires des abus, le droit du travail censé offrir aux personnes salariées des conditions d'emploi décentes, le droit à la santé, la liberté d'expression, pour ne citer que quelques exemples.

Les résultats obtenus jusqu'à présent sont encore loin de garantir une justice sociale dans tous les domaines et pour l'ensemble de la population. Les avancées sociales ont été acquises de haute lutte, alors que la gauche a toujours été en Suisse une force minoritaire. Un combat à mener à la fois sur le front du progrès social par le

dépassement du capitalisme et sur celui de la défense des acquis.

Sur le front du progrès social, il s'agit de faire avancer la justice sociale, alors même que l'on assiste à un accroissement du fossé entre riches et pauvres, à la dissolution du lien social et à la perte de valeurs communes.

Parmi les combats à mener, on pense par exemple à une assurance maladie dont les primes seraient fixées en fonction du revenu des assuré-e-s, à la création de places de crèches ou encore à la mise à disposition de logements économiques en suffisance.

Mais, fait nouveau et préoccupant, le combat doit également être mené sur le front de la défense des acquis, tant les attaques de la droite vis-à-vis de l'Etat social sont virulentes.

A Genève, ces attaques prennent la forme d'une politique budgétaire d'austérité affaiblissant les plus démunis et d'une remise en question de nombreux acquis prévus par la loi, tel le droit au logement. Ailleurs en Suisse et dans le monde, c'est l'augmentation de l'âge de la retraite qui est préconisée par la droite ou encore la privatisation de certains services publics, pour ne citer que ces deux exemples.

Le **Parti socialiste genevois** place le bien-être de l'ensemble de la population au centre de ses préoccupations. Il poursuit l'objectif d'un canton dans lequel chacune et chacun jouissent de conditions et d'une qualité de vie à la hauteur des aspirations d'une société démocratique.

Le **Parti socialiste genevois** s'emploie à prendre en compte les divers besoins existant au sein de la population. Par l'écoute et la concertation, il tente d'élaborer des solutions différenciées et équitables. Sa vision de la politique est celle d'une démocratie citoyenne, dans laquelle les associations, les syndicats et autres groupes citoyens ont voix au chapitre.

Consultez notre programme socialiste pour la législature 2005-2009 sur le site: www.ps-ge.ch

Solidaires passionnément et responsables !
Parti Socialiste de Vernier

p.a. Jean-Claude JAQUET
case postale 510 – 1214 Vernier
Email : socialistevernier@yahoo.fr
Tél. 079 780 24 70

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Une Femme, un Homme

Deux candidats à l'élection au Grand Conseil

Karen Dupraz



**La jeunesse,
la compétence**

J'ai grandi dans le quartier populaire de la Jonction et depuis un an je vis sur la commune de Vernier. Titulaire d'une maturité professionnelle commerciale, je partage mon emploi du temps entre ma formation en emploi d'économiste d'entreprise à la Haute Ecole de Gestion et un poste de collaboratrice au sein du parti radical.

Agée de 25 ans, certains peuvent penser que je suis jeune pour me lancer en politique. Mais justement, c'est maintenant, avant d'avoir des projets de famille et de ne plus avoir le temps et l'énergie nécessaires à consacrer à celle-ci que je désire m'investir.

Je suis consciente qu'il y a beaucoup à faire afin d'améliorer la qualité de vie des genevois et j'ai envie d'apporter ma contribution, car je suis attachée à Genève et suis sensible à ses problèmes, comme le manque de logements vacants, les prix exorbitants qu'ils peuvent atteindre, le taux de chômage en augmentation, qui touchent jeunes et moins jeunes.

Les domaines de la scolarisation et de la formation professionnelle me tiennent également à cœur. Je suis d'avis, comme mon colistier, J. Follonier, que les notes à l'école sont nécessaires. Elles sont à mon avis le meilleur moyen d'autoévaluation pour un élève. Il apparaît qu'au niveau professionnel, suivant les secteurs, des PME ont

du mal à trouver du personnel qualifié à la sortie de nos écoles. En ce qui me concerne, j'ai été étonnée, lors de ma formation, du décalage qu'il y avait parfois, entre ce que l'on apprenait en cours et ce qu'une entreprise attendait de nous. Je suis pour des actions et des décisions cohérentes, car c'est de cette manière que l'on peut être efficace et crédible.

Pour cela, être à l'écoute des gens est indispensable. J'essaie ainsi d'agir en tant que « messenger » avec mes connaissances de ma génération. En effet, bien qu'ils disent souvent ne rien comprendre à la politique, qu'ils ont l'impression qu'il s'agit de quelque chose d'inaccessible, ils s'intéressent aux problèmes et ont des idées. C'est aussi pour cela que je suis candidate et si je parviens à les inciter à aller voter systématiquement et pouvoir les représenter en siégeant au Grand Conseil, j'en serais très heureuse.

Jacques Follonier



**La politique :
Une Passion**

Après avoir été élu pour la législature en cours, et voyant venir les futures élections, il est important de me poser la question fondamentale : pourquoi recommencer ?

Si la vie de député est un véritable casse-tête chinois pour l'organisation et la planification de la vie courante,

les joies et les satisfactions sont à la hauteur de ce défi.

J'ai le plaisir de présider cette année la commission de la santé et c'est sous mon mandat que la nouvelle loi sanitaire sera votée. Cette nouvelle loi sur la santé donnera plus de justice et d'égalité à chacun face à la maladie. Mon seul regret sera de n'avoir pas pu obtenir plus de transparence de la part des caisses-maladie pour arriver à faire baisser nos primes d'assurance, mais on y parviendra, j'en suis certain.

Ma plus grande source d'efficacité a été la commission de l'enseignement dont j'ai été président entre 2001 et 2003.

Pendant cette période, et malgré le fait que personne ne m'ait suivi au début, j'ai entrepris de remettre de l'ordre dans l'école genevoise en affirmant haut et fort que nous devons conserver des notes y compris à l'école primaire et mettre en place une structure d'apprentissage qui permette aux jeunes d'avoir le savoir de base nécessaire pour construire leur avenir. C'est aujourd'hui chose pratiquement faite. Une journaliste me demandait pourquoi je souhaitais me représenter, la réponse est simple : Je me suis tellement investi dans l'enseignement et son fonctionnement qu'après avoir remis l'école primaire sur les rails je me dois d'atteindre le même but pour le cycle d'orientation. Ce dernier a besoin d'une meilleure structure pour les élèves et d'une sécurité totale aussi bien pour les enseignants que pour nos jeunes qui le fréquentent. Ce n'est, hélas, pas le cas aujourd'hui, il est évident que cela doit changer et ce sera le but de ma prochaine législature.



Union Démocratique du Centre du Canton de Genève

L'impossible : une priorité !

Durant l'hiver 2003-2004, dans ce même journal, l'UDC Vernier, vous avait expliqué tout le mal qu'il pensait de la politique de la petite enfance du Conseil administratif. Dans une série d'article au sujet du budget, nous vous avons démontré que le coût d'une place dans une institution de la petite enfance est très largement supérieur que chez une maman de jour.

Tout d'abord, vous m'autoriserez à utiliser le terme de «maman de jour». En effet, le technocratique et le politiquement correct étant largement de rigueur dans le domaine social, on parle aujourd'hui de «famille d'accueil à la journée». Mon fils, lui, parle simplement de sa nounou. A tout choisir, je pense que cette dame le préfère ainsi ! Mais revenons au sujet qui nous intéresse.

Solutions plurielles

Nous avons toujours soutenu que les solutions dans ce domaine devaient être plurielles, que le tout institutionnel n'allait qu'apporter une effroyable explosion des coûts, sans régler complètement le problème des places

manquantes. Sauf peut-être si la commune y consacrait la totalité de ses revenus, ce qui, évidemment, est inconcevable. Les élus UDC verniolans ont, depuis le début leurs mandats, demandé que l'on cherche une issue à cette quadrature du cercle du côté des mamans de jour. Ce à quoi le Conseiller administratif en charge de la petite enfance a toujours répondu qu'il était absolument impossible d'augmenter la capacité d'accueil à ce niveau.

Ce printemps, l'Entente et l'UDC, par la plume de Zerrouk Benelmouffok (lib.), ont proposé un moratoire immédiat, et jusqu'en 2007, sur l'implantation de nouveaux instituts de la petite enfance et un blocage du budget des charges de ceux-ci au niveau de 2005. Tout à coup, comme un vent de panique souffla dans le monde de l'administration communale : la quasi-totalité des fonctionnaires de ce service assistant à la séance du Conseil municipal, article dans la Tribune de Genève et même notre collègue libéral importuné dans sa vie personnelle. Seul IKEA avait autant mis en émoi la commune lors de cette législature !

Qui change de point de vue ?

Après d'âpres discussions et la suppression du mot «moratoire» honni par la gauche, le Conseiller administratif en charge de la petite enfance annonce ses priorités : la réalisation d'une crèche en partenariat avec les SIG et, ô surprise, le développement des familles d'accueil à la journée !

N'est-il pas étonnant que l'impossible, toujours défendu par l'UDC, devienne subitement une priorité ?

Antoine Bertschy
Conseiller municipal
Chef de groupe

Apprendre les gestes qui sauvent

Voulez-vous bientôt passer votre permis de conduire ?

Voulez-vous apprendre les gestes qui sauvent ?

Voulez-vous mettre à jour vos connaissances en secourisme ?

Si vous avez répondu oui à une de ces questions, le cours de sauveteurs est la formation idéale pour vous.

Les samaritains de la commune de Vernier organisent 4 cours de sauveteurs (10h) aux dates suivantes :

- 23 et 24 septembre 2005 (en journée)
- 4, 7, 11, 12 et 13 octobre 2005 (en soirée)
- 5 et 6 novembre 2005 (en journée)

Prix : CHF 99.-

Lieu :

Bâtiment de la Sécurité
Via Monet 3 - 1214 Vernier

Informations et inscriptions
au 022 827 37 57
www.agss.ch

Grande kermesse de l'Épiphanie : «Comme dans les îles»

Le samedi 1er octobre

■ 8h00 Marché aux légumes au Centre commercial du Lignon avec la participation des «Magasins du monde»

■ 12h Ouverture de la buvette. Tournoi de football des juniors « F » du FC Aire-Le Lignon, sur le terrain devant l'école et l'Eve du Lignon.

■ 16h Ouverture de la salle des fêtes du Lignon. Nombreux stands traditionnels: spécialités sénégalaises, émincé au curry rouge et riz créole, raclettes, saucisses grillées, frites, crêpes, confitures maison, pâtisseries, bric-à-brac, stand de fleurs, artisanat, superbe margotton, jeux pour enfants, « le parapentiste ».

■ 18h Remise des prix du tournoi de football

■ 19h Animation tropicale et danse avec le fameux groupe « Salinas » et l'école de salsa « Sabor latin » sous la direction de Carlos CERVANTES.

■ 21h Bar des jeunes et karaoké «knights of Dance». 2h00 Clôture

Le dimanche 2 octobre

■ 11h Dans la salle des fêtes, messe communautaire animée par un fameux groupe de Gospel (pas de messe le samedi soir)

■ 12h15 Apéritif et partie oratoire

■ 12h45 Repas communautaire.
Rôti de porc, gratin dauphinois, jardinière de légumes, salade. (adultes CHF 16.-, enfants CHF 9.-)

■ 14h Animation avec le Disc jockey Cédric GERWER et « NUIT TOTALE »

L'école de cirque pour enfants « LES ACROBATS » sous la direction de Lucien THAON; le groupe de danse « Ballet studio 9 » sous la direction de

Mme Lucienne SOMMER; le clown « BOUL » et ses ballons

■ 17h Tirage de la tombola spéciale des commerçants du Lignon et tirage de la tombola du programme.
18h Clôture de la kermesse.

MARTIN Antonio

Technicien en électroménager



**Vente & dépannage
toutes marques**

Tél. 022 / 797 49 92
Natel 079 / 638 73 41

Sociétaire Raiffeisen c'est tellement mieux !

«L'homme au centre des préoccupations»: cette philosophie baigne la pensée et l'activité chez Raiffeisen. Cela ressort aussi dans les multiples avantages qu'englobe le sociétariat auprès d'une Banque Raiffeisen.

L'idéal coopératif a de l'avenir

Les chiffres records et le succès enregistrés ces dernières années par les Banques Raiffeisen démontrent à l'évidence que la coopérative n'est pas une forme d'entreprise révolue, mais bien un modèle de succès pour l'avenir. 1,25 million de personnes dans notre pays ont bien compris qu'elles avaient tout intérêt à devenir sociétaires de leur banque.

Outre la proximité géographique propre à Raiffeisen – 1230 points bancaires en Suisse! – le sociétariat renforce les liens étroits qui unissent la clientèle à l'établissement bancaire local. L'idéal coopératif place, en effet, au centre des préoccupations l'avantage pour la clientèle et non la maximisation des bénéfices. Le bien-être du sociétaire doit primer sur l'intérêt du conseiller. Le mandat d'encouragement des membres et de garantie de leurs intérêts économiques, stipulé par la Loi, fait de la coopérative une forme juridique orientée sur les personnes et non sur le capital. Le principe «une voix par sociétaire» à l'assemblée générale s'accompagne de nombreux avantages d'ordre matériel et immatériel.

Un partenariat de confiance

La direction, les cadres et leurs collaborateurs

développent des rapports de partenariat avec les sociétaires et clients qu'ils connaissent en général personnellement.

Cette relation privilégiée renforce la motivation des employés comme la confiance de la clientèle en leur Banque.

L'autonomie, par la prise de décision locale, permet une meilleure prise en compte des conditions régionales et individuelles.

Pourquoi être sociétaire d'une banque Raiffeisen

Moment fort de la vie des banques, le printemps est le temps des assemblées générales. L'occasion pour chaque sociétaire de participer à la politique de l'entreprise et de partager la collation. A cette manifestation phare s'ajoutent toutes sortes d'autres événements auxquels les clients sont aussi conviés. Mais la mission première des Banques Raiffeisen est de fournir aux sociétaires des produits et services à des conditions avantageuses.

Les titulaires d'un compte épargne sociétaire profitent d'un taux d'intérêt préférentiel. Quant au compte privé sociétaire, s'il connaît le même taux d'intérêt qu'un compte privé normal, son rendement est toutefois plus élevé puisque aucun frais n'est facturé. A ce propos, les Banques Raiffeisen se distinguent dans tous les tableaux comparatifs

par une politique de frais des plus raisonnables. Parmi les prestations sans frais figurent par exemple l'e-banking et le trafic des paiements. De même, les diverses cartes de débit et de crédit sont gratuites la première année.

Raiffeisen accorde, en outre, des conditions intéressantes dans l'utilisation de la carte Maestro - anciennement ec. Ainsi, les prélèvements aux Bancomats suisses restent gratuits, même si l'argent est retiré auprès d'une autre banque. Autre privilège très apprécié, les cartes Maestro, Mastercard et Visa de Raiffeisen équivalent au Passeport musées. Grâce à cette prestation d'une valeur de 105 francs, le détenteur de la carte avec jusqu'à cinq enfants âgés de moins de 16 ans peuvent, en effet, accéder gratuitement à plus de 400 musées en Suisse.

Mais les avantages ne s'arrêtent pas là. Pour remercier les sociétaires de leur fidélité, les Banques Raiffeisen cherchent sans cesse à les séduire par de bonnes surprises. Les actions sociétaires constituent la cerise sur le gâteau, il s'agit d'opérations d'envergure nationale. Les Banques Raiffeisen ont ainsi offert à moitié prix le Jungfraujoch en 2000, l'entrée à l'Expo en 2002 et le Cervin en 2004. Et les préparatifs vont bon train pour une prochaine opération en 2006.

Par le biais de tous ces avantages, les sociétaires participent bel et bien au succès de leur banque locale.

En tant que sociétaire, vous bénéficiez d'avantages exclusifs.



Ouvrons la voie

En votre qualité de sociétaire de la Banque Raiffeisen, vous disposez d'un partenaire à vos côtés qui vous connaît et qui est en mesure de vous conseiller personnellement dans toutes vos opérations financières. Vous profitez en outre, dès votre affiliation, de plusieurs avantages: compte privé sans frais bancaires, compte épargne rémunéré à un taux préférentiel et Passeport musées vous donnant droit à des entrées gratuites dans 400 musées de Suisse. C'est avec plaisir que nous vous expliquerons comment devenir sociétaire.

www.raiffeisen.ch

RAIFFEISEN

Banque Raiffeisen
Genève Ouest
Agence de Vernier
Route de Vernier 184
1214 Vernier

Le Pédibus de Vernier-Village fait sa rentrée

L'APEVV et tous (tes) les conducteurs (trices) bénévoles ont le plaisir de vous annoncer que pour la troisième année consécutive, nos deux lignes Pédibus sont à nouveau en fonction.

Est-il encore besoin de vous présenter ce qu'est un Pédibus !

« Un pédibus est un bus virtuel qui suit une ligne particulière à une heure non moins déterminée, et s'arrête à des endroits tout autant choisis. Il est constitué d'un conducteur, en général une maman, qui emmène des enfants de la maison à l'école, et inversement. Les jambes de tout ce petit monde constituent les roues du véhicule et la bonne volonté de l'adulte bénévole remplace l'essence. Tout enfant peut « monter » dans ce « bus » pédestre ».

Le Pédibus présente plusieurs avantages dans le domaine de la mobilité :

- Il libère la chaussée d'un trafic automobile inutile
- Il permet à l'enfant de prendre conscience des dangers de la rue, d'améliorer son comportement
- Il permet d'identifier des endroits problématiques (points noirs) sur le chemin de l'école.

Pour rappel, le Pédibus « Canada » démarre au ch. du Québec pour se terminer à l'école des Ranches, en passant par le chemin des Vidollets, ch. de la Greube et la rue du Village. Pour le Pédibus « chenille verte », départ au ch. de Poussy et arrivée à l'école de Vernier-place en passant

par l'école de Poussy, ch. de l'Esplanade et la route de Vernier.

Si vous désirez inscrire votre enfant (de la 1^{ère} enf. à la 3^{ème} primaire) ou avoir plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec les coordinatrices de quartier dont vous trouverez les coordonnées ci-dessous.

De plus, nous sommes toujours à la recherche de nouveaux parents bénévoles pour conduire un Pédibus sur les deux lignes déjà existantes dans le village. Vous inscrire, ne serait-ce que pour **un trajet dans la semaine**, nous permettrait peut-être d'ouvrir un ho-

raire ou d'aider un autre parent qui s'occupe de plusieurs enfants.

Alors, n'hésitez plus et venez rejoindre la grande famille du Pédibus à Vernier !

Sébastien Ruffieux
Président de l'APEVV

Renseignements :

Pour Poussy au 022 341 56 39
Pour Canada au 022 341 45 04
APEVV, case postale 404,
1214 Vernier, tél. 022 341 45 04
apevv@apevv.org ou
apevv@infomaniak.ch



L'AICE présente son **nouveau comité**

L'Association des Intérêts de Châtelaine et Environs (AICE) se préoccupe des problèmes que la population peut rencontrer dans le quartier de Châtelaine et environs (nouvelles constructions, nouveaux habitants, écoles, entretien des préaux, aménagements pour les enfants, salle de spectacle (école de Balexert), propreté, commerces, jardins familiaux, plans localisés de quartier, etc.).

Membres du comité pour l'année 2005-2006 :

Président : Pierre-Alain Mean
17, ch. de Maisonneuve
1219 Châtelaine

Vice-Président : Francis Ballager
91, av. de Châtelaine
1219 Châtelaine

Secrétaire : Germain Châtelain
25, ch. Pasteur - 1209 Genève

Trésorière : Claude Johnson
2, ch. de Anémones
1219 Châtelaine

Membre : Alain Miche
9B, av. Edmond-Vaucher
1219 Châtelaine

Membre : Michel Rouvière
72B, av. de Châtelaine
1219 Châtelaine

Pour nous contacter, n'hésitez pas à appeler :

Michel Rouvière 022 796 91 83
ou Mme Claude Johnson 022 797 19 58 ou écrire à : AICE, case postale 207, 1219 Châtelaine.

Si vous souhaitez nous soutenir dans notre action, vous pouvez nous adresser votre cotisation de membre CHF 15.- /an au CCP 12-12181-4. D'avance nous vous en remercions.

Vous pouvez aussi faire partie de notre «comité» qui se réunit le 2ème lundi de chaque mois (de septembre à juin), à 20h30 au Centre de Quartier de Châtelaine (CQC).

L'actualité de reprise de **L'Echo de Vernier**

85 ans ! C'est bien l'âge de votre société communale l'«Echo de Vernier». Notre section théâtre est, après le théâtre de nos amis du «Cercle de l'Espérance», la plus ancienne troupe de comédiens «amateurs» de notre canton.

Ces huit décennies et demie, nous les avons marquées en présentant en mars «Oncle Vanja», de Tchekhov. Dès septembre, nous nous mettons à la préparation de «La Grande Roue», de Vaclav Havel. Pour votre plaisir, nous avons réuni une distribution solide et homogène, formée d'acteurs que vous connaissez bien. La mise en scène est assurée par Jo Excoffier, une référence en la matière ! Et, une fois encore, un décor d'une folle origi-

nalité est conçu et réalisé par François Capt.

Cette oeuvre, selon notre habitude, vous sera proposée au mois de mars de l'année qui vient.

N'oublions pas non plus de vous signaler que dans les locaux que la commune met à notre disposition «Le Choeur de Vernier», l'autre branche de notre société, reprendra lui aussi ses activités.

Vous pouvez également suivre notre actualité sur notre site Internet : www.ZOFKA.ch/theatrevernier

Merci de votre soutien
Albert MORARD

Choeur de Vernier

Direction : Diego Innocenzi

Nous recherchons de nouvelles voix dans tous les registres

Notre programme 2005-2006 :
HOMMAGE A
BENJAMIN BRITTEN
Intégrale des motets avec orgue

Répétitions: le jeudi soir de 20h à 22h à l'école des Ranches (route de Peney, Vernier)

Si vous êtes intéressés, veuillez prendre contact avec :
Madeleine Gasser 022 783 00 92
ou Josselyne Estoppey 022 782 52 33

Grand succès pour les P'tits Bouchons

L'Association Les P'tits Bouchons recherche activement des bénévoles pour le tri des bouchons, qui se passe dans ses locaux à Meyrin, au 32, route H.-C. Forestier.

Venez nous trouver et surtout vous frayer un chemin à travers les tonnes de bouchons en attente de tri, et si cela ne vous décourage pas vous pourrez rester ou revenir quand vous le désirez.

Le tri se fait du lundi au vendredi de 16h à 19h et le samedi de 10h à 13h. Vous pouvez venir 1, 2 ou 3h / 1, 2 ou 3 après-midi ou plus, selon votre envie.

Nous recherchons également dès le mois de septembre un chauffeur bé-

névole pouvant porter des charges jusqu'à 23 kgs, pour la récolte des sacs de bouchons et couvercles.

Le ramassage s'effectue le matin de 9h à 12h (selon les besoins) du lundi au vendredi, sur Genève et les environs. Si vous avez un break ou une voiture de livraison, les petits frais et l'essence sont pris en charge par l'association. Autrement un simple permis de conduire suffit.

Si vous qui êtes à la retraite ou désirez faire une bonne action, pourquoi ne pas donner quelques heures à l'association. Contactez le 079 470 07 18 pour toutes informations dont vous auriez besoin.

www.lesptitsbouchons.com

En septembre et octobre à l'Alibi

■ Vendredi 30 septembre, repas à l'Alibi avec L'ABARC de 18h à 21h.

■ Tous les mercredis ouvert de 10h à 18h avec repas à midi (CHF 5.-)

■ Vendredi 14 octobre, soirée à l'Alibi

■ Vacances d'octobre, du lundi 17 au vendredi 21 de 9h à 18h (sortie le jeudi 16)

■ Vendredi 28 octobre au soir, repas à l'ABARC avec l'Alibi

■ TROC DE JOUET samedi 29 octobre (école de Vernier-Place)

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi au vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 10h à 18h accueil libre avec repas (CHF 5.-)

Contact et Info:

022 341 04 08 ou
mq.vernier@fase.ch

Concert

Dimanche 25 septembre 2005
à 18h au Temple du Lignon

Liliane Jaques, flûte
Isabelle Martin-Achard, harpe
œuvres de Donizetti, André,
von Wilm, Ibert, Thomas,
Rossini, Bochsá

Entrée libre - collecte

ALDJAZAIR

présente les soirées de Ramadan

Nadia BENYOUCEF
Hawzi Algérois

le 8 octobre à 21h30 à la salle des fêtes Avanchet-Salève (Avanchets)

Mohamed Segueni & les AÏSSAOUA

fondation MALLOUF de Constantine le 29 OCTOBRE à 21h30 à la salle communale de l'école d'Aïre

Renseignements :
tél 078 7381426 / 076 3348494

Danse - stretching

pour adultes

Cours de danse (ballet jazz), débutants/moyen mercredi de 18h30 à 19h45 et de 20h à 21h15
moyen/avancé jeudi de 18h15 à 19h30

Cours de stretching, tous niveaux
jeudi de 19h30 à 20h30

Ecole du Lignon III,
salle de rythmique II

Prix : danse CHF 44.- par mois;
stretching CHF 40.- par mois

Renseignements :
Mme Doris Gerber
av. du Lignon 17, 1219 Le Lignon
tél. 022 796 46 63

Marché humanitaire et associatif pour les enfants vietnamiens



L'attente patiente au centre de consultation médicale

Samedi 1er octobre 2005 de 9h à 19h, à la salle communale de Vernier Place.

Le but de cette manifestation est de faire connaître notre association et de récolter des fonds pour nos divers projets en faveur des enfants défavorisés au Vietnam. Plus concrètement les fonds récoltés permettent de soutenir les 3 programmes de base en place :

1. **Soutien d'une école pour enfants malvoyants et malentendant** (déjà existante, mais très pauvre et démunie, fonctionnant avec le minimum vital).
2. **Un centre de consultation médicale pour enfants défavorisés.**
3. Le programme de **bourses d'études**. Actuellement des parrainages individuels pour enfants éco-

liers et étudiants à l'université s'ajoutent à ces programmes de base. De nombreuses visites sur place par des membres de l'association durant leur voyages privés ont amélioré la communication entre les personnes travaillant à la base de ces programmes et l'association en Suisse.

4. Chaque année des nouvelles demandes, des nouveaux projets nous sont présentés lors de nos visites sur place. Nos efforts se dirigent alors sur la recherche de fond auprès de sources diverses et en dehors de nos activités. Plus dans notre site internet www.jmi.ch

Vous trouverez sur place des associations de tous horizons présentant leurs actions et activités.

Vente de broderies, artisanat vietna-

mien et articles des divers pays représentés : Afrique, Roumanie, Asie, etc. ainsi que la Suisse.

Grande brocante et buvette avec petite restauration.

Bus 6 et 19, arrêt Vernier-Ecole
Association Jeunesse du Mékong et Intégration

Site Internet : www.jmi.ch

e-mail jmi@jmi.ch

Tél. 079/ 427 7304

Petites annonces

à votre service gratuitement

Fax au 022 306 06 21,
Tél. au 022 306 06 22 ou
e-mail:
culture-information@vernier.ch

Garde d'enfants

■ Maman de jour agréée à Pro Juventute cherche à garder enfants à partir de 3 ans de 8h15 à 16h45 maximum. Tél. 022 341 31 65.

■ Je cherche une personne qui pourrait garder mon fils de 5 ans (2E) 2 mercredis par mois de 8h à 18h environ. De préférence quartier Vernier-Village. Rénumération à discuter. Tél. 022 341 52 06 ou 079 712 67 10, le soir.

Le Pédibus d'Aïre en sortie à la Dôle



De là nous avons marché 3/4 heure pour atteindre le col de Porte (1557m.) où une pause pique-nique était bienvenue. Puis nous avons continué encore une demi-heure pour arriver à la station météorologique de la Dôle (1677m.). La prairie au mois de juin est couverte de fleurs, aussi bien les mamans comme les enfants n'ont pu s'empêcher de faire de beaux bouquets.

Le soleil était au rendez-vous, nous pouvions voir les alpes, le Mont-Blanc quelque peu voilé, le lac et aussi le jet d'eau. Enfin même un chamois est venu nous surprendre.

Une belle course, nous vous la recommandons pour une sortie en famille.

Pour l'entraînement nous vous proposons de participer, dès la rentrée scolaire à notre Pédibus. Il part quotidiennement du no 2, ch. du Bois-des-Frères, suit le ch. du Wellingtonia traverse le ch. du Bois-des-Frères puis longe le ch. Grand-Champ jusqu'à l'école d'Aïre. Durée du trajet 10 minutes, 4 fois par jour. Nos enfants marchent quotidiennement 40 minutes, et ceci par tous les temps.

Pour les mamans du pédibus :
Madeleine Codemo

Une année scolaire s'est bientôt écoulée depuis la création du Pédibus de l'école d'Aïre. Si nos débuts semblent modestes, nous sommes fières du bon déroulement de notre organisation.

Nous avons rendu service à des mamans en difficulté et nous avons également diminué nos trajets pour accompagner nos enfants à l'école.

Bien entraînés physiquement et pour ponctuer cette année piétonne nous avons organisé une sortie marche à la Dôle.

Le samedi 11 juin dernier, nous nous sommes retrouvés 5 mamans marcheuses dont une grand-maman et 7 enfants de 3 à 5 ans, sans oublier le dernier-né de 3 mois. Cette fois nous sommes partis en voiture, en direction de Nyon, puis Gingins, où nous avons suivi la route qui monte à la Barillette, puis juste avant la Barillette, nous avons bifurqué en direction du chalet de la Dôle (1439m.).

Rejoignez l'Arbre à jouets



- Envie de côtoyer des enfants ?
- Nouvellement arrivé(e) dans le quartier, et envie de participer à la vie de quartier ?
- Vous avez quelques heures de disponibilité une fois par semaine, ou tous les 15 jours
- Vous vous intéressez au jeu

Peut-être pourriez-vous faire profiter la Ludothèque d'Aïre-Le Lignon de votre dynamisme, de votre créativité ainsi que de nouvelles idées ... Rejoignez notre équipe de bénévoles, c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons.

Jours et heures d'ouverture :

lundi de 16h30 à 19h

jeudi de 15h30 à 18h

Fermé durant les vacances scolaires
Locaux à la Paroisse protestante du Lignon

Contact aux heures d'ouvertures au
079 401 51 04 ou appelez Mary-France Casto au 022 797 38 97.

VOUS
NOUS
toi
moi

**réussissons
ensemble**

avec les candidats de Vernier

Alain Charbonnier
Gabrielle Falquet
Alexandre Anor
Jacques-Eric Richard
Ruth Righenzi-Eggenberger
Jean-Claude Jaquet

Elections au Grand-Conseil
9 octobre 2005 Liste no 3



les socialistes

Invitation

Inauguration des nouveaux jeux dans le préau de l'école des Libellules

En mai dernier, un crédit a été voté par le Conseil municipal pour le réaménagement et la mise aux normes de sécurité des places de jeux du préau de l'école des Libellules.

Les élèves de l'école des Libellules ont été activement impliqués dans la réalisation de ce projet.

Ces travaux sont maintenant achevés et les enfants peuvent, depuis la rentrée scolaire, profiter pleinement de cet espace entièrement rénové.



Venez visiter ces installations et participer à leur inauguration en présence de nos autorités et des enfants délégués de classes

jeudi 29 septembre 2005 dès 18h30

La partie officielle sera suivie d'une verrée